

SAISON 2005/2006

**PROCES-VERBAL N° 4
DU COMITE DIRECTEUR FEDERAL
Samedi 28 Janvier 2006**

Présents :

Monsieur Gil PELLAN, Président
Messieurs Philippe BEUCHET, Vice-Président, Chargé des Organisations et des Relations Internationales
Thibaud SARRAZIN, Vice-Président, Chargé du Marketing
Daniel MURAIL, Secrétaire Général, Secrétaire de séance
Jean Philippe LACHAUME, Secrétaire Général Adjoint
Christian ALBE, Trésorier Général
Laurent MOREUIL, Trésorier Général Adjoint

Membres élus du Comité Directeur

Mesdames Claude DENGREVILLE, Isabelle LALANNE,
Dominique MAINGUY-GOASDOUE
Mademoiselle Brigitte TROUILLET
Docteur Richard GOUX, Médecin Fédéral
Messieurs Jean-Charles BADIN, Maurice BOISSEAU, Jean-Claude BOUR, Serge DELOUTRE,
Francis DRUENNE, André GLAIVE, Patrick RACHARD, Eric TANGUY, Patrick VARACHAUD

Membres représentant la LNV

Messieurs Pierre COQUAND, Président de la LNV
Jean-Paul ALORO, Vice-Président de la LNV
Jean PERIOU, Secrétaire Général de la LNV

Excusés :

Mademoiselle Hélène GROC, membre du bureau, Chargée de mission
Madame Valérie DELOUTRE,
Messieurs Christophe CHARTREUX,
Jacques SHAW
Michel COGNE, Directeur Technique National

Assistent :

Messieurs Jean-Pierre FLEUTIAUX, Chargé des Relations avec les Fédérations Affinitaires, Scolaires et
le Sport en Entreprise
Jean-Marie SCHMITT, Directeur Technique National Adjoint

.../...

Ordre du Jour :

				PAGES
1		INFOS DU PRESIDENT	GP	3-4
	11	Informations générales		
	12	Accord Cadre Etat/FFVB		
	13	Programme de l'examen des Agents Sportifs		
2		ADOPTION DES PV	DM	4
	21	PV de Bureaux Exécutifs (N° 5, N° 6, N° 7)		
	22	PV de Comités Directeurs (N° 2, N° 3)		
	23	PV de Commissions Centrales (jointes aux PV de Bureaux)		
3		VIE FEDERALE	DM	5-7
	31	Affaires et départ de personnel fédéral		
	32	Situation du recrutement fédéral		
	33	Bulletin Fédéral d'Informations de Beach Volley 2006		
	34	Convention FFVB/Ligues Régionales		
	35	Convention FFVB/Sports Scolaires et Universitaires		
	36	Convention FFVB/Fédérations affinitaires		
	37	Ligue de Bretagne		
4		POINT FINANCIER	CA	8-10
	41	Situation générale		
5		DTN	MC	10
	51	Triple surclassement		
	52	Aspects médicaux		
6		LNV	GP	11
	61	Echanges LNV		
	62	Indemnités financières		
7		COMMUNICATION		12
8		MARKETING		12
9		INTERNATIONAL	PB	12
	91	FIVB : Ligue Mondiale		

Le Président
Gil PELLAN

.../...

Date de rédaction : 07/02/2006
Date d'approbation : CDF des 21-22/04/2006
Date de diffusion : 02/03/2006
Auteur : Daniel MURAIL

1. INFOS DU PRESIDENT

1.1. Informations générales

Le Président Gil PELLAN renouvelle ses vœux à tous les membres du Comité Directeur pour cette année 2006 qui verra la poursuite des grands chantiers ouverts depuis le 11 décembre 2004 :

- Emplois,
- Réorganisation de la fédération et de l'équipe de la DTN,
- Début de la reconstruction des équipes nationales de Volley-Ball et de Beach Volley face aux enjeux sportifs importants.

Par ailleurs, l'excellence de nos clubs mérite toutes nos félicitations et remerciements.

Ce début d'année nous a sensibilisé sur les événements qui ont affecté nos administrateurs par la perte de ceux qui leur étaient proches :

- Maman de Christian ALBE,
- Maman de Christophe CHARTREUX après la disparition de son père il y a 3 mois,
- La trésorière du club d'Albi,
- Notre sympathie à Michel COGNE, Directeur Technique National, qui vient de voir disparaître son père,
- Et une pensée toute particulière à notre ami Philippe DUPAU, travailleur discret mais efficace auprès de son club St Joseph Volley Nantes, un des plus importants de notre fédération. Philippe était très attaché au développement du Volley-Ball Féminin et ne manquait pas de s'engager en ce sens dans les deux commissions où il était secrétaire pour la CCS et membre pour la CCEE.

En témoignage de toute la sympathie du Comité Directeur aux familles, aux enfants et aux proches, Gil PELLAN invite les membres présents à observer une minute de silence.

Le Président fait ensuite un rappel des chantiers ouverts en remerciant plus particulièrement chacun de ceux qui ont contribué à les faire avancer :

- Beach Volley : Laurent MOREUIL, Christophe CHARTREUX, Patrice MARQUET ;
- Les bases du Volley-Ball Féminin : Dominique MAINGUY-GOASDOUE et Jacques BERAUD ;
- Premiers pas de la politique de développement : Francis DRUENNE, Jean-Marie SCHMITT ;
- La politique de formation : Jean-Charles BADIN et Pierre LABORIE ;
- Le Centre de Formation International de Montpellier : Jacques SHAW, André GLAIVE ;
- La LNV : l'échange constructif qui a permis de tracer les bases d'un accord sur le calendrier, rencontre restée conviviale malgré l'expression de désaccords ;
- Les arbitres : le corps arbitral fait partie de notre discipline, une amélioration est en cours et chacun doit faire preuve de sagesse et d'intelligence pour apporter des éléments de réponse prenant en compte les possibilités réelles de notre discipline ;
- Le Président félicite le personnel pour avoir accepté les mesures prises pour améliorer notre fonctionnement ;

L'obtention de la Final Four à Cannes et les félicitations vont au RC Cannes, joueuses et dirigeants pour ce temps fort du Volley-Ball Féminin.

.../...

Date de rédaction : 07/02/2006
 Date d'approbation : CDF des 21-22/04/2006
 Date de diffusion : 02/03/2006
 Auteur : Daniel MURAIL

1.2. Accord Cadre Etat/FFVB

Le signature de l'accord Cadre avec le Ministère de la Solidarité et le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative, permettra aux clubs, comités et ligues faisant une demande de création d'emploi (CA – CAE) de bénéficier de priorité auprès de la préfecture.

D'autre part, le Président Gil PELLAN précise que le dossier sur la Convention d'Objectifs sera prêt dans la deuxième quinzaine de février, soit avec plus d'un mois d'avance sur l'an passé.

1.3. Programme de l'examen des Agents Sportifs

Sur proposition du Président de la Commission Centrale des Agents Sportifs, Olivier GERAL, le programme et les épreuves de l'examen des Agents Sportifs sont fixés au Lundi 29 Mai 2006

→ **Adopté à l'unanimité**

2. ADOPTION DES PV

2.1. PV de Bureaux Exécutifs

- PV du BE n° 5 du 14/10/05 : → Adopté à l'unanimité
- PV du BE n° 6 du 02/12/05 : → Adopté à l'unanimité
André GLAIVE fait remarquer qu'aucun élu de sa tendance n'a été auditionné par François FLEUTIAUX (paragraphe 2.3)
- PV du BE n° 7 du 20/12/05 : → Adopté à l'unanimité
Contrat des joueurs professionnels des clubs pro (page 14 du PV). Pierre COQUAND, Président de la LNV, informe Gil PELLAN que tous les contrats sont à sa disposition à la LNV.

Dominique MAINGUY-GOASDOUE profite de l'occasion pour demander qu'un tableau récapitulatif des engagements des ligues régionales et des comités départementaux sur les points de développement du programme fédéral soit établi.

Jean-Marie SCHMITT se charge de ce point au regard des contrats ADD/ADR.

2.2. PV de Comités Directeurs

- PV du CDF n° 2 du 15/10/05 : → Adopté (1 abstention)
- PV du CDF n° 3 du 02/12/05 : → Adopté (1 abstention)

2.3. PV de Commissions Centrales

- Précisions sur la réunion des Présidents de CRA (du 08/10/05 à Paris) : 76 € au lieu de 75 € ;
- Maurice BOISSEAU demande que l'on étudie la possibilité de préciser les modalités de la suspension d'un dirigeant : interdiction de salle, de licence, etc.
- Il demande également qu'un commentaire soit fait sur les PV des Commissions Centrales de Discipline et d'Appel (en terme d'explication).

.../...

Date de rédaction : 07/02/2006
Date d'approbation : CDF des 21-22/04/2006
Date de diffusion : 02/03/2006
Auteur : Daniel MURAIL

3. VIE FEDERALE

3.1. Affaires et départ de personnel fédéral

En préambule, le Secrétaire Général, Daniel MURAIL, informe le Comité Directeur des propositions du Bureau Exécutif : PV du Bureau n° 8) :

- Le Bureau accepte la démission du poste de Vice-Présidente d'Hélène GROC retenue pas ses obligations professionnelles qui reste membre du Bureau, la nomme chargée de mission auprès du Président ;
- Laurent MOREUIL est élu Vice-Président en charge du Beach Volley. Il sera chargé particulièrement du Beach Volley international ;
- Les missions de communication sont rattachées au Président Gil PELLAN ;
- Remplacement de Philippe DUPAU par Robert FLANDIN ;
- Nomination de Jacques TARRACOR à la CCS (plus particulièrement en charge du Beach Volley national) ;
- Nomination de Brigitte TROUILLET à la CCEE.

→ Accord du Comité Directeur.

Conformément aux souhaits exprimés lors de la réunion des Présidents de Ligue de septembre, l'affaire Thierry MESSINA a été close d'une façon humaine par une transaction dont il ne peut être fait état.

Le Secrétaire Général, Daniel MURAIL, rappelle les départs de Charlotte MALNOUE et d'Elodie HARDY.

Le Comité Directeur adresse ses félicitations à Caroline THOMAS et tous ses vœux au petit Raphaël.

3.2. Situation du recrutement fédéral

- Poste de Directeur : 12 candidats retenus sur 120, les 4 derniers candidats seront présentés au jury dans une quinzaine de jours ;
- Poste de Juriste : 5 dossiers retenus avec un recrutement dans les 2 mois qui viennent ;
- Poste Communication : phase de présentation des candidatures ;
- Poste de Responsable des Evénements : dans les semaines à venir. Face aux obligations de respects sur les différentes organisations un CDD de 6 mois est envisagé ;
- Poste d'Attaché de Presse – Relations media : la relation avec la presse nationale est à développer dans une seule et même voie avec la LNV.

.../...

Date de rédaction : 07/02/2006
 Date d'approbation : CDF des 21-22/04/2006
 Date de diffusion : 02/03/2006
 Auteur : Daniel MURAIL

Interventions :

André GLAIVE s'interroge sur l'équilibre du budget face à ces recrutements (*la réponse lui sera fournie avec la présentation budgétaire paragraphe 4*).

Pierre COQUAND rappelle que l'événementiel de la LNV comporte en plus des rencontres de championnats, la Super Coupe, les ALL STARS et cette année le FINAL FOUR Féminin. Le groupe de travail LNV/FFVB est d'accord sur le principe que 2006/2007 mette en avant le Volley-Ball professionnel et l'Equipe de France avec la journée de pro A, un événement de rencontre.

André GLAIVE abonde dans le sens de la proposition de communication permanente et rappelle également que les résultats des équipes dans les championnats européens alimentent cette dynamique.

3.3. Bulletin Fédéral d'Informations de Beach Volley 2006

La lecture du BFI a amené quelques remarques de rédaction, les corrections seront faites dans les jours à venir, mais elles ne remettent pas en cause le document, approuvé par le Comité Directeur le 16 janvier lors de la réunion téléphonique.

Interventions :

Jean-Claude BOUR demande la présence de beaucoup plus d'arbitres nationaux sur les compétitions de Beach-volley, étant donné la longueur des interventions des arbitres.

Gil PELLAN rappelle son intervention de début du Comité Directeur sur l'idéal et le faisable. Il estime que nous ne sommes pas capables de répondre au souhait exprimé par les arbitres au jour d'aujourd'hui.

Après discussion, il sera précisé la présence de 3 arbitres par terrain sur les formules nationales et de 6 arbitres nationaux et 6 locaux, tout en sachant qu'ils ne pourront pas être traités au même régime.

Le déplacement des arbitres sera fait selon les barèmes de remboursement et à la charge des organisateurs locaux.

Une question sur le traitement des amendes et les recours a été soulevée et étudiée par la CCSR.

Serge DELOUTRE a souligné le travail remarquable effectué sur le Beach Volley 2006.

3.4. Convention FFVB/Liques Régionales

Quelques modifications sont apportées à la rédaction finale de la proposition élaborée par le Secrétaire Général et Jean-Marie SCHMITT, en particulier sur le chapitre de la formation afin de ne pas mettre en porte à faux les ligues dans leurs missions et responsabilités sur ce point.

Des précisions seront apportées sur les fiches d'évaluation : secteur féminin, conventions scolaires.

.../...

Date de rédaction : 07/02/2006
 Date d'approbation : CDF des 21-22/04/2006
 Date de diffusion : 02/03/2006
 Auteur : Daniel MURAIL

3.5. Convention FFVB/Sports Scolaires et Universitaires

Les 2 conventions sont finalisées avec l'UNSS et la FNSU et pratiquement terminées avec l'USEP et l'UGSEL.

Propositions des membres du Comité Directeur

Groupe de travail à l'Assemblée Générale pour une information aux Présidents de ligues afin de les mobiliser pour une meilleure relation entre les ligues régionales et les structures scolaires et affinitaires.

Les conventions et les avenants annuels qui seront signés le permettent.

Les avenants annuels seront étudiés au mois de mai pour permettre une application dès la rentrée.

3.6. Convention FFVB/Fédérations affinitaires

Plusieurs points durant le débat sont soulevés :

- La différence entre les départements où la FFVB est majoritaire en licenciés et ceux où elle est en difficulté,
- Des difficultés avec la mise en place de compétitions de jeunes selon les modèles proposés dans les obligations nationales en particulier,
- Des propositions départementales de championnats « mixtes » sans prise de licence qui posent un problème de fond,
- Les comités départementaux et ligues doivent être en mesure de proposer une offre alléchante pour les pratiquants.

Les conventions sont actuellement en discussion et demanderont pour certaines quelques temps, il faut aussi remarquer que certaines fédérations affinitaires ne se précipitent pas.

3.7. Ligue de Bretagne

Le Comité Directeur prend connaissance des procès-verbaux de l'Assemblée Générale du 8 décembre et de l'Assemblée Générale du 7 juin.

Les deux assemblées générales se sont déroulées selon les préconisations souhaitées par le Comité Directeur Fédéral du 15 octobre.

Il exprime ses meilleurs souhaits de réussite à la nouvelle équipe conduite par le nouveau Président Daniel KARBOVIAC élu par l'Assemblée Générale Elective.

.../...

Date de rédaction : 07/02/2006
 Date d'approbation : CDF des 21-22/04/2006
 Date de diffusion : 02/03/2006
 Auteur : Daniel MURAIL

4. POINT FINANCIER

4.1. Situation générale

Le Trésorier Général rappelle que le bilan sera présenté à Madame la commissaire aux comptes dans les quinze jours et il remercie le personnel fédéral pour le travail effectué pour réaliser ce bilan de la FFVB fin janvier.

Le résultat de l'année est bénéficiaire et le Trésorier Général va présenter quelques indicateurs.

Avant tout, il tient à exprimer son mécontentement suite à des factures de juillet et août 2005 parvenues à la comptabilité fin janvier 2006. Il en informera les responsables.

Indicateurs

Au 14/01/06 : 95 105 licenciés, même nombre que l'an dernier.

Points positifs

- Des économies ont été réalisées sur le poste « Revue »,
- Moins de déficit sur la Ligue Mondiale (- 17 000 € au lieu de - 24 000 €),
- Subvention Jeunesse et Sports en légère augmentation (+ 39 000 €),
- Licences : + 3 % : correspond à l'augmentation suite au vote de l'AG,
- Locaux : économie de charges : 61 000 € – capital remboursé : 42 000 €.

Points négatifs

- Perte du partenariat « EUROSPORT »,
- Poste des frais de déplacements : 1 780 000 € contre 1 654 000 € l'an passé,

Dont Arbitres : 439 000 € contre 409 000 € l'an passé.

- Personnel :
 - 1 289 000 € en 2005 contre 1 182 000 € en 2004 ;
 - Création de postes :
 - J. JUVESY : poste plan sport emploi ;
 - M. THOLLET : préparateur physique équipe masculine A et CNVB ;
 - 1 entraîneur, 1 médecin, 1 kiné supplémentaire (équipe A' féminine) ;
- Médical : dépassement de 68 000 € sur les salaires et charges sociales du poste médical haut niveau ;
- Minitel : - 30 000 €. Les rentrées seront supprimées à partir de 2006 puisque seul l'informatique demeurera dans la gestion fédérale à partir du mois de juin ;
- EUROSPORT : la perte a été compensée en partie par SFR, GPA, mais pas totalement.

Date de rédaction : 07/02/2006
 Date d'approbation : CDF des 21-22/04/2006
 Date de diffusion : 02/03/2006
 Auteur : Daniel MURAIL

Prévisions pour 2006

Réactualisation du barème des frais de déplacements.

Les nouvelles embauches qui devront être absorbées par des ressources nouvelles telles que le partenariat.

La CCF et le Trésorier recevront les arbitres afin de réactualiser le barème actuel. Une étude complète sur 2005 était nécessaire et est actuellement réalisée par la CFF.

Il faut remarquer que le système des désignations d'arbitres, même avec la ligue voisine, et le remboursement systématique des arbitres, même pour 10 kilomètres, a augmenté les coûts.

Interventions :

André GLAIVE : quel chiffre pour la perte d'Eurosport ? Réponse : 180 K €.

Maurice BOISSEAU : que représente le supplément de masse salariale des nouveaux postes ? Réponse : 150 K €.

Richard GOUX : demande des éclaircissements sur les dépenses médicales par rapport au prévisionnel.

Jean-Claude BOUR : Quelle est la somme versée à la Fédération pour les engagements des clubs, les dépenses d'arbitres représentent 439 K € ? Réponse 860 K €.

Serge DELOUTRE : Félicite le Trésorier pour la clarté des explications, mais demande d'intégrer dans la réflexion l'éventualité de ne pas réussir le pari et demande, en tant que gestionnaire, quelles seront les mesures prises ?

Le Président, Gil PELLAN tient tout d'abord à féliciter le Trésorier Général pour le remarquable travail effectué et la réussite d'un léger excédent malgré les difficultés :

- Conditions difficiles de travail dues à l'absence d'un Directeur et à la suppression d'Eurosport.

Il note les points positifs :

1. Gestion rigoureuse : économies réalisées et marges de manoeuvres encore possibles,
2. Faire en sorte que les différents événements ne soient pas générateurs de déficit,
3. Remercie le Trésorier qui tempère l'enthousiasme du Président !

La prise de risque existe mais est limitée grâce à une audace maîtrisée par tous, cela doit permettre de réussir le projet. Les 300 000 € nécessaires aux rendez-vous de 2006 doivent aussi se trouver dans notre recherche de recettes nouvelles, mais aussi une étude poste par poste des dépenses.

.../...

Date de rédaction : 07/02/2006
 Date d'approbation : CDF des 21-22/04/2006
 Date de diffusion : 02/03/2006
 Auteur : Daniel MURAIL

Il doit être aussi dans une responsabilité d'engagement et la DTN doit participer à cet effort.

Interventions

Pierre COQUAND : manifeste quelques inquiétudes dans le cadre du marketing, même s'il devenait commun. Il ne faut pas perdre de vue non plus les indemnités aux clubs vis à vis des mises à dispositions des joueurs internationaux.

André GLAIVE : souligne que c'est un plan à haut risque mais qu'il est nécessaire d'investir, de permettre l'implantation de nouvelles structures et de rechercher de nouveaux licenciés.

Pierre COQUAND : précise que c'est probablement les nouveaux beacheurs qui permettront les licences supplémentaires.

5. DTN

5.1. Triple surclassement

Pour quelques cas particuliers identifiés par la DTN, et sur sa demande, une procédure d'autorisation de triple surclassement est mise en place.

Celle-ci comprend 2 fiches médicales à remplir au départ et en cours de saison, ainsi qu'un suivi médical de l'athlète qui doivent être validés par le médecin fédéral national.

Dans ce cas et à titre exceptionnel, les joueurs (euses) en triple surclassement sont autorisés à jouer les rencontres seniors, pour la saison 2005/2006, en respectant les conditions du nombre de rencontres par week-end.

5.2. Aspects médicaux

Richard GOUX, médecin fédéral informe les membres du Comité Directeur que pour continuer à améliorer le suivi médical des joueurs de haut niveau, la mise en place du logiciel ENORA se poursuit au sein de la fédération.

La gestion en sera assurée par le Docteur Marc GIAOUI, ancien international de Volley-Ball et médecin titulaire d'un certificat de médecine du sport. Il est donc le Médecin chargé de la coordination du suivi médical des sportifs de haut-niveau.

Son rôle est de coordonner ce suivi des sportifs de haut niveau et de permettre une parfaite collaboration avec :

- Les médecins des pôles,
- Les médecins des équipes de France,
- Les médecins des équipes professionnelles.

.../...

Date de rédaction : 07/02/2006
 Date d'approbation : CDF des 21-22/04/2006
 Date de diffusion : 02/03/2006
 Auteur : Daniel MURAIL

6. LNV

6.1. Echanges LNV

Rappel PV du Bureau N° 8 : Point 6 :

- Travail commun sur les événements sportifs de la LNV (rencontre du championnat : 1 match phare par semaine) et les rencontres des équipes de France,
- Amélioration de la relation presse en commun,
- Recommandations et réflexions sur les évolutions du plan marketing par une société extérieure,
- Echange de produits et apporteurs d'affaires,
- Engagement des présidents de clubs sur les perspectives de deux à trois ans.

Pierre COQUAND demande qu'une réponse rapide soit apportée sur :

- La configuration du début du Championnat, le 19 septembre 2006 ⇒ fin le 13 mai 2007 ;
- La Coupe de France : composition et indemnité financière 15 000€ + indemnités des arbitres à la charges de la FFVB ;
- La position de la FFVB vis à vis de la réunion marketing du 24 janvier ;
- La date de réunion pour la DNCG.

Réponse de Gil PELLAN : des propositions concrètes seront formulées d'ici un mois à un mois et demi.

Interventions :

André GLAIVE : exprime son interrogation sur le fait que 4 clubs de Pro B sont marginalisés et il se demande à quoi sert la Pro B : manque de recette d'une façon générale. Il évoque l'idée d'une Pro B élargie et d'une ouverture afin de ne pas garder l'image d'un refuge d'anciens joueurs.

Il note qu'effectivement une compensation soit versée pour la mise à disposition des joueurs internationaux, mais la demande de 15 000 € + frais d'arbitrage pour la coupe de France ne correspond pas à la pratique des autres ligues nationales des autres sports. Ce n'est pas au sport amateur de payer, mais à la mise en place du marketing.

Pierre COQUAND : informe l'ensemble des membres du comité directeur de la création d'une Association des Ligues Professionnelles.

6.2. Indemnités financières aux clubs professionnels

Pierre COQUAND rappelle qu'il n'accepte pas la décision de la Fédération vis à vis de la suppression de l'indemnité financière.

Gil PELLAN souhaite rester sur les conclusions de la réunion de la commission FFVB/LNV, proposition constructive allant dans le respect de ce qui a été évoqué par André GLAIVE et de l'engagement que lui-même a pris pour communiquer des réponses concrètes d'ici un mois, un mois et demi.

Date de rédaction : 07/02/2006
 Date d'approbation : CDF des 21-22/04/2006
 Date de diffusion : 02/03/2006
 Auteur : Daniel MURAIL

7. COMMUNICATION

(Sujet n'étant pas à l'ordre du jour de cette réunion).

8. MARKETING

(Sujet n'étant pas à l'ordre du jour de cette réunion).

9. INTERNATIONAL

9.1. FIVB : Ligue Mondiale

A la demande de la télévision, un décalage a été souhaité pour les rencontres.

Philippe BEUCHET nous informe des nouvelles dispositions concernant les désignations et désistement des équipes.

Philippe BEUCHET fait le point sur le Tournoi de Qualification au Championnat d'Europe Junior féminin de la ville ST DIE des Vosges et de la ville de METZ qui se met en place selon le timing prévu.

Le Secrétaire Général,
Daniel MURAIL

Le Président,
Gil PELLAN

DESTINATAIRES :

Liges Régionales Métropolitaines et d'Outre-Mer
Comités Départementaux
Membres du Comité Directeur Fédéral
Membres des Commissions Centrales
Direction Technique Nationale
Diffusion Interne

Date de rédaction : 07/02/2006
Date d'approbation : CDF des 21-22/04/2006
Date de diffusion : 02/03/2006
Auteur : Daniel MURAIL